

Commune de Watermael-Boitsfort
Monsieur Tristan ROBERTI
Echevin de l'Urbanisme
Place Antoine Gilson, 1
B - 1170 BRUXELLES

V/Réf : URN/5732
N/Réf : AA/GM//WMB-2.201/s.596
Annexe : 1 dossier

Bruxelles,

Monsieur l'Echevin,

Objet : WATERMAEL-BOITSFORT. Avenue de l'Arbalète, 43. Surhaussement d'un niveau d'une villa moderniste. Demande de permis d'urbanisme. Avis de la CRMS.
(dossier traité par :/l. Vanden Eynde)

En réponse à votre lettre du 16/11/2016, en référence, reçue le 18/11/2016, nous vous communiquons l'avis favorable sous réserve émis par notre Assemblée en sa séance de la CRMS du 30/11/2016.

La demande porte sur une maison moderniste de l'Entre-Deux-Guerres, située dans la zone de protection de la maison Delobe (architecte G. Brunfaut – avenue des Arbalètes,40 -42). Le projet vise à surhausser la maison d'un étage pour abriter un chambre et un bureau/atelier. Le surhaussement est traité dans l'esprit de la maison (façades enduites peintes en blanc, même type de châssis). Le nouveau volume est construit en matériaux légers (ossature en bois) permettant à la structure existante d'absorber les surcharges.

La CRMS approuve le projet dans ses grandes lignes : d'une part le surhaussement n'aurait pas d'impact sur les perspectives vers et depuis le monument classé. D'autre part, il est compatible avec la préservation des principales caractéristiques architecturales de la maison moderniste qui présente elle-même un intérêt intrinsèque sur le plan patrimonial.

Pour améliorer le projet, on pourrait éventuellement étudier la possibilité de prévoir un plus grand recul du nouveau volume par rapport à la façade latérale droite.

Veillez agréer, Monsieur l'Echevin, l'expression de nos sentiments distingués.

A.AUTENNE
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS
Présidente

Copies à : - A.A.T.L. – D.U. : Mme F. VANDERBECQ
- A.A.T.L. – D.M.S. : Mme Michèle KREUTZ